VINISTORIA



24/12/2015

Interface Comptable détaillée avec gestion des Tiers

Pré requis :

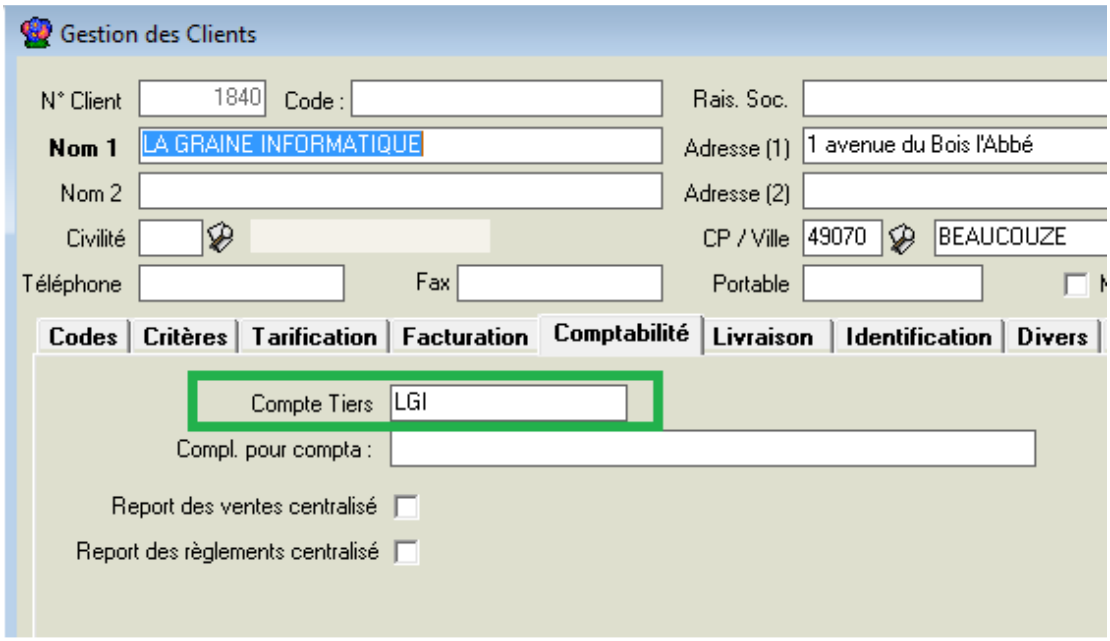
a) Il faut que le logiciel de comptabilité ait une gestion des tiers (c'est généralement le cas).

b) Si un compte tiers est renseigné dans Flow One ou Vinistoria, l'information sera donc transmise lors du report mais la fiche du tiers dans le logiciel comptable ne sera pas complétée avec toutes les informations des fiches clients, il faudra donc les compléter. Avec une exception pour le logiciel Sage, pour lequel il existe une transaction d'export des comptes clients (fournisseur) de FloW one / Vinistoria vers Sage.

En standards les reports en comptabilité se font sur les collectifs clients (411…) et fournisseurs (401…). On peut également transmettre lors des reports comptables le **compte tiers client** (fournisseur).

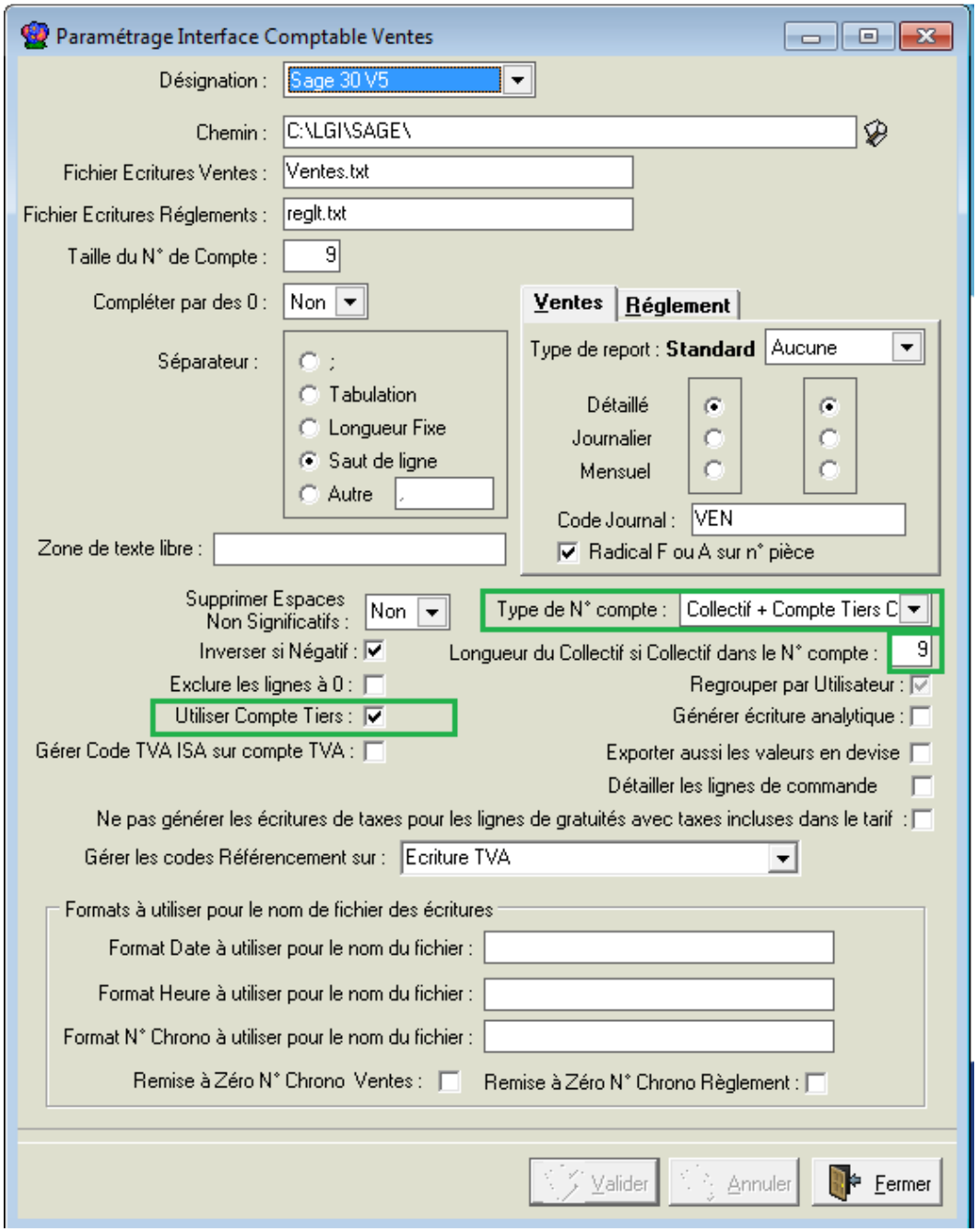
1ère étape

Il faut renseigner le compte tiers dans la fiche du client. Une zone ''Compte tiers'' est prévue à cet effet. La saisie dans cette zone est libre, vous pouvez saisir de l'alphanumérique. Il faut savoir ce que votre logiciel de comptabilité est capable de gérer en terme de structure et de longueur de compte tiers.



2ème étape

Paramétrage interface comptable : Menu ‘’Paramètres’’ => ‘’Interface comptable (ventes)’’



- Cocher la case **‘’Utiliser Compte tiers’’**
- Type de N° de compte ‘’ **Collectif + compte Tiers Client**’’
- Dans la zone **‘’Longueur du collectif si Collectif dans le N° de compte** ‘’ remettre la même valeur que celle déjà notée en haut dans ‘’Taille du N° de compte ‘’

Résultat au niveau de l'interface :

